

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE DU LYCEE
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 54

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 19/06/2015

Réuni le : 01/07/2015

Sous la présidence de : Francois Joussellin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

AROEVEN :

Convention afin de mettre en place la formation délégués élèves et des élus au CA/CVL pour l'année scolaire 2015/2016.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0



CONVENTION

Entre l'Aroéven Bretagne, 5 Square de la Rance - 35000 RENNES

Et

L'Etablissement : Lycée Anita CONTI
Esplanade du lycée
BP 67 402
35 174 BRUZ Cedex

Il a été convenu ce qui suit :

L'AROEVEN s'engage à animer pour cet établissement une formation auprès des délégués élèves (1 formateur, 1 groupe de 20 élèves maximum) au cours de l'année scolaire 2015/2016 : **date et lieu à définir.**

L'ETABLISSEMENT s'engage :

. à mettre à la disposition de l'Aroéven tous les moyens nécessaires à la réalisation de cette formation (1 grande salle par groupe avec tables et chaises en nombre suffisant selon le nombre de stagiaires, un tableau dans chaque salle)

. à adhérer à l'association pour l'année scolaire 2015/2016,
Adhésion : 50 €

. à honorer la facture d'un montant de **270 €** correspondant aux frais de formation.

. à prendre en charge le repas des formateurs.

Fait à Rennes, le lundi 29 juin 2015

Le Chef d'Etablissement,

Cachet

Le Directeur,
Nicolas Poiraton

Cachet

Aroéven Bretagne

5, Square de la Rance 35000 RENNES
Tél. 02 99 63 15 77 Fax. 02 99 38 63 46
Courriel : aroeven.bretagne@aroeven.fr
www.aroeven-bretagne.fr

Association Loi 1901 - Mouvement d'action et de recherche pédagogiques